

Le Programme Héritage

UN GESTE CONCRET POUR QUE LA VIE CONTINUE

Guidé par nos valeurs, notre réseau a décidé de poser des gestes concrets afin de minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement.

- Achats locaux
- Offre de produits écoresponsables
- Plantation d'arbres par des coopératives forestières



PROGRAMME
HERITAGE

Le programme Héritage vise aussi à planter des arbres afin de compenser les gaz à effet de serre émis par l'utilisation de nos véhicules.

Notre programme de plantation d'arbres est une alternative solidaire de compensation et captage des gaz à effet de serre, qui encourage à la fois la lutte aux changements climatiques, le reboisement et l'intercoopération.

Depuis 2009, notre réseau a contribué à la plantation de plus de 100 000 arbres.

C'est là un geste responsable pour afficher clairement notre volonté de voir la vie s'épanouir.

PRÉSENT
À CHAQUE
INSTANT



LE RÉSEAU
DES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES

Plus de détails sur le site web
de votre coopérative.